

You êtes **étranger** ?
Besoin d'aide pour
déposer votre
demande sur l'ANEF* ?

Contactez le
Centre de Contact Citoyens

Qu'est-ce que le Centre de Contact Citoyens ?

Dans quels cas le contacter ?

Pour mes démarches,
je vais sur l'ANEF* !



* Administration Numérique pour les Étrangers en France

C'est quoi le Centre de Contact Citoyens ?

C'est un service d'assistance **gratuit**.

En cas de difficultés techniques sur le site internet de l'Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF), des conseillers sont disponibles pour vous aider.

Le Centre de Contact Citoyens vous accompagne :

- pour déposer votre demande sur l'ANEF : créer un compte ANEF, répondre aux difficultés techniques ou de connexion (perte de l'identifiant, modification de l'adresse mail...)
- si vous n'avez pas accès à l'ANEF : il vous informe en temps réel du suivi de votre demande en ligne.



Par courriel sur le site :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>



Un numéro de téléphone gratuit*

0 806 001 620

Du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures

Le Centre de Contact Citoyens n'est pas compétent pour :

- **l'instruction de votre demande** : délivrance et renouvellement des attestations de prolongation, délais de traitement, toute question relative à la décision prise par la préfecture ...
- **la gestion des rendez-vous en préfecture** : convocation pour la remise du titre ou prise d'empreinte...



Consultez le site internet de la préfecture de votre lieu de résidence pour poser vos questions.

**Vous n'avez pas accès à un ordinateur ?
Vous avez des difficultés en informatique?**

Contactez votre préfecture ou rendez-vous dans le point d'accès numérique proche de chez vous visible sur l'annuaire du service public :



Quelles démarches puis-je faire en ligne ?

- Validation des visas long séjour valant titre de séjour (VLT-TS)
- Titre de séjour « Bénéficiaire de la protection internationale et les membres de leur famille »
- Titre de séjour « Citoyens UE / EEE / Suisse et les membres de leur famille »
- Titre de séjour « Étudiant »
- Titre de séjour « Talent et les membres de leur famille »
- Titre de séjour « Saisonnier »
- Titre de séjour « Vie privée et familiale - Étrangers ayant des attaches fortes avec la France (Étranger né en France et regroupement familial)»
- Titre de séjour « Vie privée et familiale - Famille de Français »
- Titre de séjour « Vie privée et familiale - Victimes d'infraction de la traite des êtres humains, bénéficiaires d'une ordonnance de protection, anciens mineurs étrangers confiés avant l'âge de 16 ans à l'Aide Sociale à l'Enfance »
- Titre de séjour « Vie privée et familiale - Étranger malade »
- Titre de séjour « Visiteur »
- Renouvellement des cartes de résident permanent
- Renouvellement des cartes de résident « longue durée UE »
- Renouvellement des cartes de résident ou certificats de résidence algériens de 10 ans
- Titre de voyage pour étranger (TVE)
- Document de circulation pour étranger mineur (DCEM)
- Changement de situation (changement d'adresse, changement d'état civil et de situation familiale)
- Duplicata de titre de séjour

Rendez-vous sur le site de
l'Administration numérique pour les étrangers en France :
administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr